

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU

LUNDI 13 MARS 2017

Etabli le 14 mars 2017 par Mme Véronique PERSICHI – Secrétaire de séance

OBJET :		PV n° :		
CONSEIL D'ADMINISTRATION		CA13032017		
NOM DES PARTICIPANTS	FONCTION	P	E	A
SEM. Antoine SIVAN	Ambassadeur de France	-	-	-
M. Jean-Pierre TUTIN	Conseiller de coopération d'action culturelle (COCAC)		X	
M. Grégoire SCHWEBIG	Conseiller Consulaire			X
M. Yvan SCHMITT	Provisur	X		
M. Antoine KOPP	Directeur du primaire	X		
M. Philippe FIEVET	Directeur administratif et financier (DAF)	X		
POSTE A POURVOIR	Représentant du personnel enseignant du primaire	-		
M. Valérie GOUTIER	Représentant du personnel enseignant du secondaire		X	
POSTE A POURVOIR	Représentant des personnels non-enseignants	-		
Mme Françoise MOREAU	Présidente	X		
M. Dickens AWITI	Vice-président de l'APE	X		
Mme Djamila SAINI	Trésorière	X		
M. Oumar DIOP	Trésorier adjoint		X(P)	
M. Nestor BIGIRINDAVYI	Secrétaire	X		
Mme Deema AYOUB	Secrétaire adjointe	X		
M. Gaba ABDOURAHMAN	Chargé de communication	X		
Mme Isabelle PICARD	Chargée de l'Hygiène et de la Sécurité	X		
M. Alexandre COURTOIS	Chargé du Suivi des Travaux d'entretien et d'investissement	X		
Mme Dina SABRY	Membre du Comité de gestion et de la Commission Ressources Humaines	X		
Mme Véronique PERSICHI	Secrétaire de séance	X		
P= PRESENT A = ABSENT E = EXCUSE (P) = Procuration				
PROCHAINE REUNION LE : 27 MARS 2017 à 18 h 30 A : Salle de réunion du Conseil d'Administration				
Invité(e)s : Mme Anne FRICOT – Conseillère Principale d'éducation M. Guillaume PLACE – Chef de projet Délocalisation		DIFFUSION EXTERNE : Tous les membres de l'Association des Parents d'élèves		
CE PROCES-VERBAL EST CONSTITUE DE 5 PAGES ET DE 0 PIECE(S) ANNEXE(S)				

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU <u>LUNDI 13 MARS 2017</u>		PV n° : CA13032017
LIBELLE	ACTION POUR LE	ACTION PAR
<p>A. Vote du procès-verbal du dernier CA : 13 février 2017</p> <p>Le procès-verbal du Conseil d'administration du 13 février 2017 est approuvé à l'unanimité des présents.</p> <p>APPROBATION = 7 / 7</p>		
<p>B. Validation des décisions prises par -voie électronique</p> <ul style="list-style-type: none"> Vote n° 003 – Choix du maître d'œuvre <p>C. Commission DELOCALISATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Point d'information sur l'état d'avancement du projet <p>M. PLACE présente l'état d'avancement en trois parties :</p> <ol style="list-style-type: none"> <u>Le calendrier</u> Les conditions administratives de l'ANEFÉ ne sont pas en adéquation avec le projet du LDD. Le dossier du LDD n'a pu être retenu. L'alternative (en réponse à la question de M. BIGIRINDAVYI) est de se tourner vers l'AFD. <u>La prospection foncière</u> Quatre terrains potentiels ont été visités. M. AWITI annonce qu'une possibilité d'échange de terrain avec l'Université de Nairobi serait envisageable. <u>L'organisation du portage du projet par l'APE</u> La mobilisation des parents est essentielle afin qu'ils puissent s'approprier le projet. Le CA devra réfléchir à une stratégie pour impliquer davantage l'ensemble des membres de l'APE (Ambassade, Direction, Comité de gestion et autres parents). <p>La mise en place de partenariat, mécénat et/ou sponsoring est également en projet.</p> <p>D. Commission COMMUNICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Point sur le changement de nom du lycée <p>La question a été étudiée à plusieurs niveaux dans les différentes instances de l'établissement.</p>		

Année scolaire 2016-2017

Différentes consultations ont été effectuées auprès des parents, des personnels et des élèves du secondaire.

Les membres du Comité de Gestion préfèrent une réflexion complémentaire avant une éventuelle consultation de l'AG..

E. Divers

- Vote sur l'utilisation du drone

VOTE POUR L'UTILISATION DU DRONE A LA SEULE ET UNIQUE CONDITION D'OBTENIR LES AUTORISATIONS LEGALES ET OBLIGATOIRES AUPRES DES AUTORITES KENYANES COMPETENTES.

LE DRONE DEVRA ETRE CONSERVE PAR L'ETABLISSEMENT AU BUREAU DES SERVICES GENERAUX.

APPROBATION = 10 / 10

F. PARC INFORMATIQUE

Mme la Présidente annonce que le Comité de gestion souhaite avoir, au prochain CA, une présentation complète de la politique de sauvegarde informatique et de sécurité du réseau informatique.

M. le Responsable informatique, sera invité au prochain CA.

G. Fonctionnement du Conseil d'administration

- Point sur les objectifs des commissions : difficultés rencontrées et décisions à venir
(Reporté au prochain CA)
- Point sur les impayés

A ce jour, le montant total débiteur est égal à 61 millions de KES, soit 10 % du budget de fonctionnement de l'établissement.

Un membre du CG demande pour le prochain CA :

- Un état des impayés, famille par famille, avant le 1^{er} septembre 2016
- Un état des impayés, famille par famille, depuis le 1^{er} septembre 2016

Mme la Présidente ajoute qu'il faudra à cette occasion, prendre des décisions délicates.

Année scolaire 2016-2017

<ul style="list-style-type: none"> Etat d'avancement des procédures / Rédaction de TOR pour support rédaction à l'élaboration de procédures : Manuel de procédure sommaire-type de l'AEFE <i>(Reporté au prochain CA)</i> <p>H. Commission FINANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> Point sur l'audit des comptes <p>Bien qu'ils aient été promis pour la fin février 2017, les rapports d'audit ne sont toujours pas prêts.</p> <p>M. FIEVET explique qu'il « n'avait plus en tête la nécessité de traduction des intitulés » pour le calcul de la taxe. Il ajoute également qu'il s'agit d'un travail de rattrapage lourd pour six exercices.</p> <p>Mme MOREAU précise et rappelle par ailleurs qu'elle ne présentera aucun compte financier si celui-ci n'a pas fait l'objet d'un audit.</p>		
<p>VOTE POUR LA SAISIE DES ECRITURES COMPTABLES (INTITULE FACTURE ET AUTRES) EN LANGUE ANGLAISE A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2017.</p> <p>APPROBATION = 10 / 10</p>		
<p>I. ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE</p> <ul style="list-style-type: none"> Date et ordre du jour de la prochaine Assemblée générale <p>Compte-tenu du retard des audits, la date de l'Assemblée générale est susceptible d'être repoussée à la rentrée des vacances scolaires du mois de mai. Mme la Présidente insiste pour que les comptes présentés en AG soit préalablement</p> <p>J. Commission RESSOURCES HUMAINES</p> <ul style="list-style-type: none"> Point sur les recrutements pour la rentrée 2017/2018 <p>M. le Proviseur annonce les postes en cours de recrutement.</p>		

<ul style="list-style-type: none"> • <u>Vote</u> sur les passages d'échelon en cours de CDD 		
<p>VOTE :</p> <p>LA REEVALUATION DES SALAIRES SUR LA BASE DE L'ANCIENNETE NE PEUT INTERVENIR QU'A L'ISSUE DU CONTRAT A DUREE DETERMINEE LORS DE SA RECONDUCTION EVENTUELLE.</p> <p>AUCUN PASSAGE D'ECHELON DÛ A L'ANCIENNETE NE PEUT ÊTRE APPLIQUE A UN SALARIE EN CDD EN COURS DE CONTRAT.</p> <p>L'APPLICATION DU PRESENT VOTE PREND EFFET IMMEDIATEMENT POUR TOUS LES NOUVEAUX CONTRATS.</p> <p>APPROBATION = 6 / 6</p>		
<p>K. CALENDRIER</p> <ul style="list-style-type: none"> • Date de la prochaine réunion du Conseil d'administration : 27 mars 2017 <p>DIVERS</p> <p>Mme la représentante du personnel pose deux questions :</p> <p>1) Les contrats CDI des employés en contrat local possèdent une clause stipulant une nouvelle période d'essai de 6 mois. Pourquoi ? <u>Eléments de réponse :</u> Mme MOREAU répond qu'une recherche sera faite à ce sujet.</p> <p>2) Les résidents et les expatriés bénéficient d'une prise en charge des frais de scolarités ainsi que les contrats locaux signés avant 2011. (Ce qui n'est pas le Pour un souci d'équité dans un même statut, qu'en est-il des contrats locaux dont une partie bénéficie déjà de cette mesure ? <u>Eléments de réponse :</u> Mme la Présidente répond que ce dossier sera soumis et étudié en Commission SOCIALE. Elle ajoute que la situation et la gestion financière de l'établissement actuelle ne permettent pas proposer de tels avantages pour l'ensemble des personnels sous contrat locaux.</p> <p>Début de séance : 18 h 40 Fin de séance : 22 h 10</p>		